

LEGAL ENTITY IDENTIFIER (LEI)

LE RÈGLEMENT EMIR : FOIRE AUX QUESTIONS

Le G20 a validé en juin 2012 un dispositif d'identifiant unique des intervenants sur les marchés financiers, afin de faciliter la gestion et le contrôle des risques, tant par le secteur privé que par les autorités publiques. Le règlement européen EMIR en impose l'usage pour tous les produits dérivés.

Chaque contrepartie doit donc disposer d'un nouveau **code d'identification** unique utilisé à l'échelle mondiale : le 'Legal Entity Identifier' ou '**LEI**'.

A titre d'exemple, le LEI de BNP Paribas Fortis SA est KGCEPHLVVKRZY01T647.

QUI A BESOIN D'UN LEI ?

Toutes les entreprises et les fonds qui exécutent des transactions sur produits dérivés doivent être clairement identifiables dans les systèmes centraux de reporting.

QUI ÉMET LE LEI ?

Certains organismes indépendants peuvent émettre des pré-LEI. La liste complète de ceux-ci peut être consultée sur <http://www.leiroc.org/>.

Ces organismes sont en cours de reconnaissance. Une fois reconnus, les pré-LEI qu'ils auront attribués deviendront automatiquement des LEI reconnus par les autorités financières.

Les organismes indépendants suivants sont actuellement habilités à émettre des LEI :

- CICI Utility (SWIFT et DTCC) www.ciciutility.org.
- GEI Utility (BaFin) est live à <https://www.geiportal.org/index.php?a=hom> – en allemand et en anglais.
- INSEE (LEI France - Ministère français de l'Economie et des Finances) est en ligne depuis août et peut être trouvé à <http://lei-france.insee.fr/>. L'Insee ne prend toutefois en charge que les entités et sociétés de droit français.

Remarque : LEI, GEI et CICI sont les mêmes, c'est à dire que ce sont différents noms d'identification qui sont acceptés.

COMMENT OBTENIR UN NUMÉRO DE PRÉ-LEI ?

Vous pouvez demander un numéro pré-LEI en ligne sur la page Demande de pré-LEI (CICI/ GEI) d'un des sites susmentionnés.

LA DEMANDE DE LEI EST-ELLE PAYANTE ?

- Oui, le LEI est payant. Le prix varie selon l'organisme émetteur.
- Des frais annuels peuvent être réclamés mais là aussi le prix dépend de l'organisme émetteur.



BNP PARIBAS
FORTIS

La banque
d'un monde
qui change



DISCLAIMER

BNP Paribas Fortis SA, ayant son siège social Montagne du Parc, 3, B-1000 Bruxelles (la "Banque") est responsable de la production et de la distribution de ce document. L'information contenue dans ce document est fournie à titre strictement confidentiel et ne peut en aucun cas être copiée, reproduite ou autrement distribuée par quelque destinataire que ce soit, entièrement ou partiellement (autre qu'au conseiller professionnel du destinataire), sans l'accord préalable écrit de la Banque.

Le présent document est une « communication publicitaire ». Il n'a dès lors pas été élaboré conformément aux dispositions légales et réglementaires relatives à la promotion de l'indépendance de la recherche en investissements ; on ne peut en conséquence s'y référer pour une explication objective des sujets qui y sont traités.

Le présent document vous est adressé uniquement pour information et ne constitue ni une offre, ni une sollicitation à la vente, l'achat ou la souscription de tout instrument financier et ce, dans quelque juridiction que ce soit; il ne constitue pas non plus un prospectus au sens de la législation applicable aux offres publiques et/ou aux admissions d'instruments de placement à la négociation.

Ce document n'a fait et ne fera l'objet d'aucune approbation par quelque autorité et dans quelque juridiction que ce soit.

Les informations contenues dans le présent document ne constituent pas du conseil d'investissement, juridique, fiscale ou comptable.

Bien que toutes les mesures raisonnables aient été prises afin de garantir l'exactitude des informations qu'il contient, ni la Banque, ni aucune société qui y est liée, ni aucun de ses administrateurs, collaborateurs ou employés ne pourront être tenus responsables de toute information incorrecte, incomplète ou absente, ou de tous dommages directs ou indirects, pertes, frais, réclamations, indemnisations ou autres dépenses qui résulteraient de l'usage de ou de la référence à ce document.

La Banque se réserve le droit de modifier les informations contenues dans le présent document sans avis préalable et n'a aucune obligation de vous informer d'un tel changement.

BNP Paribas Fortis SA est soumise au contrôle prudentiel de la Banque Nationale de Belgique, Boulevard de Berlaimont 14, 1000 Bruxelles, et au contrôle de l'Autorité des services et marchés financiers (FSMA), rue du Congrès 12-14, 1000 Bruxelles en matière de protection des investisseurs et des consommateurs et est inscrite comme agent d'assurances sous le n° FSMA 25879 A.